



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : POLYNESIE FRANCAISE

Établissement : Université de la Polynésie Française

Demande n° S3LI120001052

Domaine : Arts, lettres, langues / Sciences humaines et sociales

Mention : Lettres et Arts

Présentation de la mention

La formation de licence Lettres et Arts s'adresse à des étudiants titulaires du baccalauréat. Elle se décline sur trois années de spécialisation progressive.

La formation associe deux champs disciplinaires majeurs : elle propose une solide formation littéraire et linguistique d'une part, et une formation large à différents secteurs artistiques d'autre part. Ces enseignements disciplinaires sont complétés par des enseignements de culture générale et universitaire et des unités optionnelles de découverte d'une autre discipline.

La formation s'adresse prioritairement aux étudiants désireux de se préparer aux concours de l'enseignement ainsi qu'à ceux qui souhaitent s'orienter vers l'enseignement du Français langue étrangère. Elle intéressera en outre tout étudiant motivé pour l'édition, le journalisme et le secteur des organismes culturels.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	NR
Nombre d'inscrits en L2	NR
Nombre d'inscrits en L3	NR
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	69,4 %
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le dossier proposé à l'expertise, malgré un effort pour répondre aux différents critères, reste très inégal et peine à fournir les informations nécessaires. Certaines précisions mentionnées ne sont pas indispensables alors que d'autres, très nombreuses, qui sont absentes, seraient indispensables pour évaluer les choix opérés par l'équipe



pédagogique. La feuille d'auto-évaluation a été utilisée pour renseigner le dossier : les informations fournies, sous la forme d'un tableau, sont peu accessibles matériellement et restent très imprécises qualitativement. Cette imprécision relève d'une prise en charge organisationnelle de la mention très tardive qui ne permet pas de produire des résultats crédibles s'ils sont présents, ce qui est rare.

En l'absence d'indicateurs précis, malgré la concertation à laquelle il est fait référence dans le dossier, l'évolution de la mention Lettres vers une mention Lettres et Arts reste peu argumentée. Dans un contexte de baisse de l'effectif, cette évolution semble nécessaire. Elle est en outre bâtie sur un ensemble d'enseignements cohérents qui s'appuient sur une interdisciplinarité évidente, mais dont les modalités d'application doivent être précisées. Certains choix non motivés sont surprenants, motivation qui serait pourtant indispensable dans un contexte marqué par la baisse des effectifs et un fort taux d'échec. Ce taux ne peut pas être justifié par de simples constats idéologiques comme le mentionne le dossier.

L'absence de données précises quant à la population étudiante, avant, pendant et après la formation, est elle-même très regrettable. Elle permettrait probablement de mieux définir la place de la formation dans l'offre locale et de travailler l'articulation avec les autres formations. Le dossier mentionne que contrairement aux représentations, cette mention ouvre sur de nombreux débouchés. Pourquoi alors ne pas le justifier en identifiant ces débouchés dans la fiche RNCP, absente du dossier, et le devenir professionnel des étudiants. Un effort de suivi semble toutefois se mettre en place au niveau de la filière et de l'établissement : il vise à accompagner les étudiants en difficulté en L1.

Le dossier repose sur une interdisciplinarité qui n'est pas valorisée : au-delà des enseignements, elle devrait être inscrite dans la structure pédagogique de la mention.

- Points forts :
 - L'évolution de la licence pour une meilleure prise en compte des données locales.
 - L'interdisciplinarité et la spécialisation progressive des enseignements.
 - La politique internationale active, même si dépourvue d'indicateurs.
 - La mise en place d'un suivi des étudiants, même s'il est balbutiant.

- Points faibles :
 - L'absence de données objectives, quantifiées et fiables.
 - Pas de fiche RNCP.
 - La quasi-absence de toute procédure d'évaluation.
 - Une réflexion sur les issues professionnelles et formatives de la formation insuffisante.
 - La qualité insuffisante du dossier soumis à l'évaluation.
 - La faiblesse d'arguments objectifs dans le dossier.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : C

Recommandations pour l'établissement

Les efforts mis en place devraient être poursuivis et précisément étudiés par un suivi et une évaluation rigoureux. Il conviendrait, dans cette perspective, de s'appuyer sur l'autoévaluation et d'en extraire les bénéfices.

L'équipe pédagogique devrait, à cet effet, montrer une réelle gestion pluridisciplinaire, définir et contractualiser les responsabilités qui sont nécessaires au sein de la formation afin d'en maîtriser l'évolution.

La formation devrait afficher plus clairement ses objectifs de professionnalisation et son articulation (au-delà du master enseignement) avec l'offre de formation de l'établissement. Les débouchés en entreprise devraient trouver une meilleure inscription dans le dossier en précisant, par exemple, les interventions de professionnels dans la



formation, les postes occupés par les étudiants formés dans les entreprises qui les reçoivent et les modalités de mise en place des stages mentionnés.

Le dossier devrait respecter les critères sous-jacents à tout projet de formation : compléter et justifier l'ensemble des indicateurs, fournir des données objectives, renseigner l'ensemble des documents constitutifs du dossier.

Il conviendra, à l'avenir, d'accorder une importance plus grande à la qualité rédactionnelle du dossier soumis à l'évaluation.